



ALM ES ACTIONS EURO ISR

Rapport annuel

31 décembre 2015

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

ALM ES ACTIONS EURO ISR

RAPPORT DE GESTION

Identification et politique d'investissement	3
Frais de gestion	13

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	14
Bilan Passif	15
Hors-Bilan	16
Compte de résultat	17

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables	18
Evolution de l'actif net	20
Ventilation des souscriptions / rachats	21
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	22
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	22
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	23
Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan	23
Ventilation par nature des créances et dettes	24
Complément d'information	25
Affectation du résultat	27
Résultats et autres éléments	28
Inventaire Détaillé	29

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification	30
---------------	----

Identification

Le fonds « ALM ES ACTIONS EURO ISR » classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro », est un FCPE nourricier de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) maître « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR part IC » (Code ISIN part IC : FR0000984346) également classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ».

Son objectif et sa stratégie d'investissement sont identiques à ceux de l'OPCVM maître repris ci-dessous. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle l'OPCVM maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

Objectif de gestion et stratégie d'investissement de l'OPCVM maître

« Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est de surperformer l'indice Euro Stoxx évalué sur les cours de clôture (dividendes réinvestis), tout en cherchant à conserver un niveau de volatilité sensiblement identique (Code BLOOMBERG : SXXT Index).

Indicateur de référence :

L'Euro Stoxx est un indice composé de près de 300 sociétés parmi les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone euro. Ces entreprises sont sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière, du volume de transaction et de leur secteur d'activité.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

Le processus d'investissement mis en œuvre par Agicam a pour objectif de surperformer de manière régulière, sur un horizon de moyen/long terme, l'indice de référence tout en conservant un niveau de volatilité identique à celui-ci.

L'OPCVM dispose d'un mode de gestion socialement responsable fondée sur l'intégration dans les choix d'investissement de critères sociaux et environnementaux. Ainsi, les instruments financiers utilisés dont les parts ou actions d'OPC, entrant dans sa composition sont, dans un premier temps sélectionnés sur des critères extra- financiers, et dans un second temps sur des critères financiers.

I/ Critères extra-financiers :

Le champ de l'analyse et de la gestion extra-financière (ESG/ISR) d'Agicam est articulé autour de comités ad-hoc :

*- « **CROIRE** », acronyme du « Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable » est au cœur du processus de gestion socialement responsable d'Agicam. Il a pour mission de traduire les valeurs et les engagements d'AG2R LA MONDIALE en une critériologie « ESG ». Il est le lieu où s'organise le lien entre Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et Responsabilité Sociétale de l'Investisseur (RSI) ;*

*- Le Comité d'application et de proposition en Investissement Socialement Responsable (ou « **CAP-ISR** ») rassemble mensuellement les membres du Directoire d'Agicam, les équipes de gestion, la cellule d'analyse ISR du groupe AG2R LA MONDIALE, le contrôle des risques et les équipes commerciales.*

Les émetteurs entrant dans la composition des OPC d'Agicam font l'objet d'une sélection préalable basée sur des critères extra-financiers centralisés dans un outil propriétaire dénommé « Ethis Screening ». Cette interface est alimentée par des données issues d'agences d'évaluation externes et par les recherches menées par la cellule d'analyse ISR du Groupe AG2R LA MONDIALE. Ainsi :

- les émetteurs privés sont sélectionnés au regard de la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à leur activité et des moyens mis en œuvre pour y répondre. Les enjeux sont pondérés en fonction de l'importance de leur impact sur la société civile, l'environnement, les ressources humaines (salariés, fournisseurs et sous-traitants), les clients et les actionnaires. La sélection est basée sur des données provenant d'agences d'évaluation spécialisées. L'équipe interne génère un classement qui permet d'établir une sélection des entreprises les plus responsables. Elle approfondit également l'analyse, notamment à travers des rencontres avec les émetteurs, amenant parfois à un ajustement des notes. Cette approche est dite « Best-in-Class », c'est-à-dire que les meilleurs émetteurs privés d'un secteur donné seront éligibles d'un point de vue ESG. L'approche « Best-in-Class » opérée par Agicam permet d'obtenir une note ESG médiane par secteur. Ainsi, la première moitié des entreprises du secteur en question qui aura une note supérieure à la médiane sera éligible d'un point de vue ISR, tandis que la deuxième moitié sera non éligible. Agicam utilise également un filtre dit « normatif ». Ce filtre normatif exclue tous les émetteurs privés n'ayant pas ratifié le Global Compact des Nations Unies de l'univers d'investissement ISR.
- Les émetteurs parapublics et supranationaux sont choisis pour la concordance entre leur mission et les valeurs prônées par le référentiel du CAP ISR.
- Les émetteurs étatiques sont évalués par Agicam sur la base de leur comportement envers leurs habitants, ceux du reste de la planète et l'environnement.

II/ Critères financiers :

Agicam met en œuvre une gestion active, fondée sur des sources de valeur identifiées et quantifiées. Ce processus d'investissement relève d'une double approche « top down » et « bottom up ».

Ce processus de gestion est structuré autour de comités dont l'organisation séquentielle et la composition assurent la déclinaison opérationnelle des « vues » de marché en décisions d'investissement :

- Le **comité « Scénario macroéconomique »** a pour objet la définition et l'actualisation d'un scénario macroéconomique central. Des prévisions de marchés à 3, 6 et 12 mois sur les principales classes d'actifs sont également formulées.
- Le **comité « Conjoncture et marchés »** assure le suivi et l'analyse hebdomadaire des indicateurs macroéconomiques et des évolutions de marchés. A cette occasion, les performances et les principaux déterminants boursiers des différentes classes d'actifs sont passés en revue.

Concernant les actions, deux comités se réunissent à un rythme bimensuel :

- Le **comité « Actions »** décline les orientations issues des comités « scénario macroéconomique » et « Conjoncture et marchés ». Il s'assure, par un suivi des performances des fonds gérés, de l'atteinte des objectifs de gestion. Lors de ces comités sont également décidées les orientations tactiques de court terme. Ce comité produit une allocation sectorielle cible relative à l'indice de référence de l'OPCVM. La performance de cette allocation fait l'objet d'un reporting en comité « conjoncture et marchés ».
- Le **comité « Valeurs »** a pour objet l'analyse détaillée des positions actions détenues par le fonds. Au sein de ce comité sont débattues les idées d'investissement, les niveaux de valorisation des entreprises, les tendances d'activité...

Une allocation sectorielle cohérente avec le scénario macroéconomique central est définie. Elle vise à identifier les secteurs d'activité qui tireront avantage du scénario économique central. Il s'agit d'une **première source de performance**.

La sélection de valeurs constitue la **deuxième source de performance**. Elle est fondée sur l'étude des niveaux de valorisation des sociétés et sur les risques financiers et extra-financiers encourus par les actionnaires.

Cette sélection de valeurs s'articule autour de plusieurs axes d'analyse :

a. L'analyse **qualitative** s'attache aux dimensions suivantes :

- Modèles de développement,
- Intensité concurrentielle au sein du secteur d'activité,
- Positionnement de l'entreprise sur les marchés qu'elle adresse,
- Rentabilité normative des métiers exercés,
- Qualité du management...

Les données et informations utiles à cette phase d'analyse sont collectées à l'occasion des rencontres avec le management (« One-to-One » ou de « One-to-Few »). Les travaux de l'équipe d'« analystes-gérants » d'Agicam se nourrissent également de la recherche de bureaux d'analyse sélectionnés pour leur expertise.

b. L'analyse **quantitative** se nourrit à la fois d'évaluation financières et extra-financières

La phase d'analyse quantitative du processus s'appuie sur l'étude des multiples de valorisation des entreprises. Cette approche fournit un cadre robuste en permettant la comparaison d'une valorisation théorique à la valorisation de marchés. Les multiples de valorisation utilisés sont propres à chaque secteur (PER, multiples rapportant le chiffre d'affaire à la valeur d'entreprise, le résultat opérationnel à la valeur d'entreprise, rentabilité des capitaux employés, rentabilité des fonds propres...) et permettent de définir des objectifs de cours ou des niveaux de vente.

L'analyse financière traditionnelle est enrichie des travaux issus de l'analyse extra-financière. Ils s'appuient sur un outil propriétaire, Ethis Screening, alimenté par des données issues d'agences d'évaluation externes et par les recherches propres menées par la Cellule d'analyse ISR du groupe AG2R LA MONDIALE.

Ethis ScreeninG en tant qu'algorithme de traitement des informations de nature environnementale, sociétale ou de gouvernance des entreprises produit ensuite une évaluation des émetteurs. Cette évaluation, différenciée selon les enjeux de développement durable propres à chaque secteur d'activité, permet de qualifier leur éligibilité au fonds. L'univers d'investissement est composé des valeurs de la zone euro (Euro Stoxx) analysées à la fois par des agences d'évaluation externes.

Les titres figurant dans le portefeuille de l'OPCVM sont sélectionnés à au moins 90% au sein d'un univers de titres dont les émetteurs répondent aux critères ISR, et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE.

2. Actifs (hors dérivés)

Actions :

L'OPCVM sera notamment investi en permanence à hauteur de 90% de son actif sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs états de la zone euro dont 75% au moins de son actif en actions des pays de la zone euro ou en titres assimilables éligibles au PEA. Les valeurs seront émises par des sociétés de moyenne et grande capitalisation et seront sélectionnées uniquement parmi les valeurs éligibles selon le processus décrit précédemment.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Néant.

Parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger ou de fonds d'investissement de pays tiers :

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger. Ces investissements porteront sur des OPCVM de classification AMF ou catégories suivantes « monétaires » et/ou « monétaires court terme » et/ou « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions des pays de l'Union Européenne ». Ces OPC pourront ne pas intégrer des critères ESG.

Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

3. Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés :

Néant.

4. Titres intégrant des dérivés :

Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille. Le FCP n'a pas vocation à acquérir ce type d'actifs directement.

5. Dépôts :

Néant.

6. Emprunts d'espèces :

Le gérant de l'OPCVM peut avoir recours de manière temporaire à des opérations d'emprunts d'espèces de façon accessoire (10% maximum).

7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres :

Néant. »

Composition du fonds

Le FCPE « ALM ES ACTIONS EURO ISR » est investi en totalité et en permanence en parts IC de l'OPCVM maître « ALM ACTIONS ZON EURO ISR » (code ISIN FR0000984346) et à titre accessoire en liquidités.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds. Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Contrairement à son fonds maître, le FCPE ne peut avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement. Aucune méthode de calcul d'engagement du FCPE n'est donc mentionnée. La méthode de calcul du risque global lié aux contrats financiers de l'OPCV maître est celle de l'approche par l'engagement.

Intervention sur les marchés à terme dans un but de protection (ou de dynamisation) du portefeuille :

Non autorisée.

Profil de risque de l'OPCVM maître

Le FCPE « ALM ES ACTIONS EURO ISR » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR » part IC dont le profil de risque est le suivant :

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de volatilité :

L'OPCVM peut connaître une volatilité élevée en raison d'un investissement à hauteur de 75% minimum en actions sur lequel les variations de cours peuvent être élevées. Du fait de sa méthode de gestion active, la volatilité du FCP peut s'écarter significativement de celle de son indicateur de référence.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions :

L'OPCVM étant exposé en permanence à hauteur de 75% minimum sur le marché des actions de la zone euro le porteur est exposé au risque d'actions. La valeur liquidative de l'OPCVM peut connaître une variation induite par l'investissement d'une large part du portefeuille sur les marchés actions et la valeur du fonds peut baisser significativement. Par ailleurs, une partie des investissements du fonds sont concentrés sur les actions de moyenne capitalisation. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Risque lié à la sélection ISR (Investissement Socialement Responsable) :

La sélection ISR validée par le Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable peut amener la performance et la volatilité de l'OPCVM à s'écarter de celles de l'indicateur de référence.

Risque de change (maximum 10%) :

La valeur liquidative de l'OPCVM peut connaître une volatilité induite par l'investissement d'une part du portefeuille en actions européennes ne faisant pas partie de la zone euro. »

Durée de placement recommandée

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Affectation des sommes distribuables

Capitalisation dans le fonds.

Traitement des actifs non liquides

Sans objet.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Analyse macro-économique

Après une croissance du Produit Intérieur Brut mondial de +2,8% en 2014, les estimations de la croissance mondiale pour 2015 pointent vers une nouvelle année de croissance, évaluée à +2,6%.

2015 aura toutefois été marqué par la violente chute des prix du pétrole, dont les conséquences positives pour les consommateurs ont été en partie occultées par les difficultés rencontrées par les producteurs. La Russie et le Brésil, pénalisées par ce mouvement de baisse généralisée du prix des matières premières, enregistrent ainsi des reculs de plus de 3% de leur PIB. L'origine de cette baisse est tout à la fois liée aux craintes sur la demande de barils notamment en provenance de Chine où le ralentissement conjoncturel inquiète les investisseurs et aux capacités de production excédentaires nées de l'extraction des huiles de schistes aux Etats-Unis. Le baril de pétrole, qui avait débuté 2015 à 53 dollars le baril, termine l'exercice 2015 à 37 dollars.

Dans ce contexte, en zone euro, la reprise a été conforme aux attentes, la croissance atteignant +1,5%. Malgré des éléments de déstabilisation politique, l'Espagne (+3,1%) est restée très dynamique cette année ; l'Italie quant à elle ne sort que timidement de la récession et affiche une croissance de son Produit Intérieur Brut de +0,7%. L'Allemagne, pénalisée par le ralentissement conjoncturel des pays émergents ne progresse que légèrement (+1,5%). En France, le PIB est attendu en hausse de 1,1%, en partie grâce au soutien de la consommation. La baisse de l'euro, notamment contre dollar, a constitué un puissant facteur de soutien à la conjoncture européenne. L'évolution de la parité eurodollar a permis à la devise européenne de se déprécier de près de 10% cette année, autorisant ainsi un gain de compétitivité sur la scène internationale des entreprises européennes.

Aux États-Unis, l'amélioration continue du marché du travail a soutenu les dépenses des ménages. Le taux de chômage aux Etats-Unis s'élève désormais à 5%, un niveau proche du plein emploi. L'effondrement des prix du pétrole a cependant fait chuter les investissements dans l'industrie extractive. La croissance américaine a été de l'ordre de 2,5%.

En Chine, malgré les turbulences financières qu'a connues le pays durant l'été, la croissance économique est restée solide, proche de 7%. En revanche, et malgré une politique monétaire accommodante, l'activité au Japon a été décevante : la croissance du Produit Intérieur Brut ne devrait pas dépasser +0,7%, principalement du fait de la contraction de la demande domestique.

Dans ce contexte, les taux monétaires européens sont, tout au long de l'année, restés en territoire négatif. La décision en fin d'année de la Banque Centrale Européenne d'abaisser à nouveau le taux de dépôts a un peu plus encore pénalisé des marchés monétaires destinés à fournir durablement des performances très faibles dans les années à venir.

Sur l'ensemble de l'année, les rendements des emprunts d'États à long terme européens ont enregistré une plus forte volatilité que les années précédentes. Ils finissent en légère hausse en France (passant de 0,86% à 1,01%). En nette baisse en Italie, ils permettent une performance de 1,8% en 2015 de l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans (une baisse des rendements obligataires correspondant à une hausse du prix des obligations).

Enfin, malgré une baisse de 6,2% sur le seul mois de décembre, l'indice boursier parisien le CAC 40 a progressé de presque 12% en 2015 (dividendes réinvestis). Les actions européennes enregistrent une performance similaire (+10,3%).

Les actions américaines ont quant à elles enregistré une performance de 12,9% exprimée en euro. L'effet de change qui s'élève à +10,2% profite pleinement aux investisseurs européens.

Les actions émergentes ont enregistré un repli de 5,2% sur l'année.

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le fonds est un fonds nourricier du maître ALM Actions Zone Euro ISR dont les commentaires annuels sont ici repris :

Les perspectives macroéconomiques pour l'année 2015 militaient pour privilégier les entreprises de la zone euro au détriment de celles exposées aux économies émergentes. Dans ce contexte, les secteurs bancaire, média, Construction, immobilier, télécom ont été surpondérés au sein du fonds. A l'inverse, le secteur pétrolier, les utilities, les produits de base, le secteur industriel et l'automobile étaient eux sous représentés dans le fonds ou ont été allégés en 2015.

Le premier semestre de l'année a été favorable à l'allocation du fonds qui bénéficiait de l'alignement des planètes que sont la baisse de l'euro/dollar qui a permis de faire ressortir des gains sur la translation des résultats des sociétés des taux très bas permis par la mise en place de mesures non conventionnelles par la BCE et la forte baisse du baril qui donnait du pouvoir d'achat au consommateurs.

Le troisième trimestre a quant à lui laissé la place aux doutes macroéconomiques nés de la baisse violente du baril. Des craintes sur la trajectoire de l'inflation, sur la politique monétaire de la FED, sur l'état de santé des économies américaine et chinoise provoquaient une chute des indices actions qui abandonnaient en quelques semaines la quasi-totalité de leurs gains annuels.

Le dernier trimestre de l'année 2015 a été très positif : l'eurostoxx s'adjugera une performance de 6,5% (dividendes réinvestis) permettant à l'indice de clôturer l'année sur une hausse de 10,22%. Les écarts ont toutefois été importants au sein de la zone euro : le Dax progresse de 11,21%, l'BEX affiche lui un recul de -0,16%.

Si septembre a été marqué par le « Volkswagengate » (et l'impact négatif qui en découlait pour le fonds), le dernier trimestre a vu le secteur automobile et le titre Volkswagen en particulier s'adjuger la meilleure performance de l'indice sur la période.

Le fonds avait cependant cédé la ligne Volkswagen, la tricherie ayant provoqué l'exclusion de la valeur de la liste des sociétés éligibles. 2015 restera l'année Volkswagen pour le fonds puisque cette ligne « coûtera » au fonds 0,93% de performance en cumulé perte et manque à gagner.

Le dernier trimestre aura également acté la capitulation du marché sur le secteur des médias et des banques : ces deux secteurs, pénalisés par la faiblesse de la croissance en zone euro, s'adjugent les plus mauvaises performances trimestrielles avec des performances respectives de -2,51% et +0,72%.

Au niveau des valeurs, la performance du fonds aura été tirée cette année par des histoires spécifiques de valeurs. Le meilleur contributeur aura été Thales (+55%), Veolia (+52%), Airbus (52%) mais également une valeur que l'on trouve dans le secteur pétrolier Neste corp (+42%) (Compagnie de raffinage qui bénéficie à plein de la baisse du baril de pétrole).

Les contre performeurs sont donc Volkswagen, RWE (-52%), EDF (-37%) ou encore Banco Santander (-31%).

(*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

3. Perspectives

Perspectives 2016 : la croissance mondiale pourrait atteindre 3%

Les prix du pétrole devraient remonter graduellement, du fait d'une demande en hausse modeste mais régulière et d'une offre stable. L'activité mondiale devrait accélérer, avec une croissance plus soutenue en zone euro et au Japon, une reprise en Russie et une moindre contraction au Brésil. L'inflation devrait accélérer dans les pays développés, pour revenir vers l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) : soit 2% aux États-Unis et 1% en zone euro. Une hausse des prix de l'énergie pousserait même l'inflation temporairement au-dessus de ces niveaux en cours d'année. La remontée des prix pourrait contribuer à une hausse des taux longs, surtout aux États-Unis, où la Fed devrait progressivement augmenter son taux directeur, qu'elle souhaite voir à 1,5% en fin d'année. La BCE au contraire, poursuivra sa politique monétaire de taux négatifs et d'achat d'obligations (60 Mds € par mois). Les taux monétaires européens devraient donc rester négatifs ou nuls toute l'année. La divergence des politiques monétaires américaines et européennes devrait laisser le dollar relativement fort sur le marché des changes. Face à la faiblesse des rendements monétaires et obligataires, les investisseurs européens devraient continuer de favoriser les marchés boursiers et l'immobilier.

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.

En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II. Performances

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net	849 928,43 €	10 756 161,13 €	11 654 534,06 €	11 651 818,76 €	38 061 650,01 €
Nombre de parts	8 581,0451	93 210,0900	82 784,5671	82 823,2996	246 833,6111
VL	99,04 €	115,39 €	140,78 €	140,68 €	154,19 €
Performance cumulée du FCPE	-20,76%	16,51%	22,00%	-0,07%	9,60%
Performance cumulée de l'indice de référence : Euro Stoxx (Clôture avec DR)*	-15,22%	15,79%	20,50%	3,99%*	10,33%

* Indice de référence depuis le 01/02/2014 (Ancien indice : Euro Stoxx (Clôture sans DR)).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe. ;
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Critères ESG

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

Le code de transparence du fonds est également disponible sur le site internet d'Agicam.

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

7. Information sur les effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

IV. DICI et règlement

Changements intervenus sur l'OPC au cours de l'exercice

Le 18 septembre 2015 :

- passage en fonds nourricier de l'OPCVM « ALM ACTIONS ZONE EURO ISR » et changement de dénomination (de « ALM ACTIONS EURO ISR » à « ALM ES ACTIONS EURO ISR »), précisions sur les moyens financiers, techniques et humains d'Agicam, modification de la composition du conseil de surveillance, modification des frais de gestion directs, indirects et des commissions de souscription, insertion d'une clause Dodd Frank.

Le 16 février 2015 :

- mise à jour des performances et des frais courants dans le DICI.

V. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	38 700 286,37	1 308 387,00
LYXOR EURO STOXX 50 (DR) ETF D EU PARTS -D EUR	4 851 454,60	4 714 975,00
ALM MONETAIRE EURO ISR FCP C	3 211 481,72	3 311 276,70
ISHS EU STX UET ANT	1 535 132,00	1 492 650,00
LINDE AG	364 769,80	873 318,60
CARREFOUR	284 506,00	647 568,33
AIR LIQUIDE	367 513,80	362 474,40
SANOFI	188 500,40	464 912,76
BANCO SANTANDER S.A.	303 834,00	262 502,66
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	220 270,33	333 632,57

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable

Caceis FA
1/3, place Valhubert -75013 Paris

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion	1,01%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,19%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur	0,19% -
Autres frais supportés par l'OPC	-
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement	- -
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1,20%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	-

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 31/12/2015

Portefeuille : 139006 ALM ES ACTIONS EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DÉPÔTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS	37 987 840,00	11 660 317,60
Instrumentes financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	11 560 501,84
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	11 560 501,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	37 987 840,00	99 815,76
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	37 987 840,00	99 815,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instrumentes financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
CRÉANCES	2 763,62	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 763,62	-
COMPTES FINANCIERS	113 370,25	-
Liquidités	113 370,25	-
TOTAL DE L'ACTIF	38 103 973,87	11 660 317,60

Bilan Passif

Bilan Passif au 31/12/2015

Portefeuille : 139006 ALM ES ACTIONS EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital	33 043 752,60	10 723 799,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	4 474 259,15	761 525,87
Résultat de l'exercice (a, b)	543 638,26	166 493,06
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	38 061 650,01	11 651 818,76
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
DETTES	42 323,86	8 438,23
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	42 323,86	8 438,23
COMPTES FINANCIERS	-	60,61
Concours bancaires courants	-	60,61
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	38 103 973,87	11 660 317,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 31/12/2015

Portefeuille : 139006 ALM ES ACTIONS EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 31/12/2015

Portefeuille : 139006 ALM ES ACTIONS EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	301 177,17	264 369,21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	301 177,17	264 369,21
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	489,44	100,74
Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	489,44	100,74
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	300 687,73	264 268,47
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	191 195,27	95 461,47
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	109 492,46	168 807,00
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	434 145,80	-2 313,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	543 638,26	166 493,06

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum de frais de gestion s'élève à 1,20% TTC de l'actif net.

Les frais de gestion sont à la charge du fonds.

Les honoraires du contrôleur légal des comptes sont à la charge du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes

momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C
Affectation du résultat net	capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 31/12/2015

Portefeuille : 139006 ALM ES ACTIONS EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	11 651 818,76	11 654 534,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) *	28 821 761,85	1 618 250,99
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) *	-3 683 347,41	-1 601 279,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 715 821,63	1 220 448,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 139 644,11	-433 594,20
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	34,31
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-46 520,05	-19 566,24
Différences de change	-12 668,06	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-409 175,73	-955 816,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>545 700,64</i>	<i>954 876,37</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-954 876,37</i>	<i>-1 910 692,56</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	109 492,46	168 807,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	54 110,67	-
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	38 061 650,01	11 651 818,76

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

* N : Soutte sur fusion de 54 110,67 euros

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 31/12/2015

Portefeuille : 139006 ALM ES ACTIONS EURO ISR

	31/12/2015	31/12/2014
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	28 821 761,85	1 618 250,99
Versements de la réserve spéciale de participation	246 779,26	411 014,11
Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
Versements au titre du plan d'épargne	1 130 805,11	742 445,49
- versements volontaires des salariés	845 863,09	600 304,15
- abondements de l'entreprise	284 942,02	142 141,34
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	27 444 177,48	464 791,39
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	5 605,38	1 989,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	3 683 347,41	1 601 279,19
Rachats volontaires des salariés	1 642 513,92	1 337 196,55
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 040 833,49	264 082,64

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	113 370,25	0,30
Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	113 370,25	0,30	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Comptes annuels - Annexe

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Rétrocession de frais de gestion	2 763,62
Total des créances		2 763,62
Dettes	Frais de gestion	- 42 323,86
Total des dettes		- 42 323,86
Total dettes et créances		- 39 560,24

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	187 374,2526	28 821 761,85
Parts rachetées durant l'exercice	-23 363,9411	-3 683 347,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	246 833,6111	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	8 573,39
Montant des commissions de souscription perçues	8 573,39
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-8 573,39
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-8 573,39
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	31/12/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	191 195,27
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2015
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			37 987 840,00
	FR0000984346	ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	37 987 840,00
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			37 987 840,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	543 638,26	166 493,06
Total	543 638,26	166 493,06

	31/12/2015	31/12/2014
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	543 638,26	166 493,06
Total	543 638,26	166 493,06

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 474 259,15	761 525,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 474 259,15	761 525,87

	31/12/2015	31/12/2014
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 474 259,15	761 525,87
Total	4 474 259,15	761 525,87

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	849 928,43	10 756 161,13	11 654 534,06	11 651 818,76	38 061 650,01
Nombre de titres	8 581,0451	93 210,0900	82 784,5671	82 823,2996	246 833,6111
Valeur liquidative unitaire en EUR	99,04	115,39	140,78	140,68	154,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	3,13	9,19	18,12
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,93	2,11	2,04	2,01	2,20

Comptes annuels - Annexe

Inventaire des instruments financiers au 31/12/2015

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALM ACTIONS ZONE EURO ISR	EUR	2 432 000	37 987 840,00	99,80
TOTAL FRANCE			37 987 840,00	99,80
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			37 987 840,00	99,80
TOTAL Organismes de placement collectif			37 987 840,00	99,80
Créances			2 763,62	0,01
Dettes			-42 323,86	-0,11
Comptes financiers			113 370,25	0,30
Total portefeuille titres			37 987 840,00	99,80
Créances			2 763,62	0,01
Dettes			-42 323,86	-0,11
Comptes financiers			113 370,25	0,30
Actif net			38 061 650,01	100,00

Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG Audit
Tour EOHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Epargne Salariale ALM ES ACTIONS EURO ISR

14, rue Auber - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES ACTIONS EURO ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egio
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z.
776 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Fonds d'Epargne Salariale
ALM ES ACTIONS EURO ISR
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
5 avril 2016

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 5 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé